



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

RELAIS ENFANTS PARENTS
ISÈRE

SOMMAIRE



Introduction.....	p3
Organigramme.....	p7
Activités 2022	p8
Chiffres activités	p9
Statistiques par lieu de détention	p17
Ateliers cartes.....	p19
Animation enfants-papas.....	p21
Accompagnement des sortants et des personnes en aménagement de peine.....	p22
Kilomètres effectués.....	p22
Témoignages.....	p23
Objectifs 2023.....	p24
Annexe 1 : charte nationale de soutien à la parentalité	p25



INTRODUCTION

Bilan moral

Par la présidente Martine Noally

La mise en détention d'un parent ou des deux parents est souvent le moment d'un grand chambardement de vie pour les enfants. Tout le quotidien peut en être bouleversé subitement, sous l'effet, souvent non prévu, et subite de l'incarcération. L'enfant doit retrouver dans les solutions proposées pour la continuité de sa vie, des moyens de se sécuriser et demande souvent à être rassuré sur le sort de son parent. Il en est bien sûr, souvent de même pour le parent hébergeant et toute la famille élargie. Pris par la gestion de ce qu'il vient d'arriver, la famille se trouve démunie à accompagner l'enfant à ce sujet. De plus, l'enfant a pu déjà être exposé aux grandes secousses des conflits familiaux de ses parents avant l'incarcération, ce qui est le cas dans les violences intrafamiliales et peut porter par sa présence ou son existence la culpabilité de cette situation.

Écouter ce que vit l'enfant de la situation, voir où il en est de son attachement à son parent et des effets de la rupture avec celui-ci, permet de prendre en compte son vécu et voir comment le soulager de ce qu'il peut porter. Pouvoir l'assurer qu'on a rencontré son parent, et qu'on reste en lien avec lui peut apaiser ses inquiétudes et l'imaginaire anxiogène de cette situation. C'est la mission du Replsère, qu'on aille, ou pas, jusqu'à son accompagnement en détention. La connaissance du milieu carcéral et du parent nous permet de bien répondre à l'enfant, de le rassurer et de décider comment avancer dans la demande, d'envisager quel lien il peut et veut garder avec son parent pour le préparer à une rencontre ou non.

L'année 2022 après les années Covid, est une année de réaménagement et de transition pour l'association aussi bien du côté de l'activité que de l'organisation. Jusqu'en 2022, notre seule salariée **Marie Line Glapa**, sur un temps de 26h / semaine assurait le poste de coordinatrice. Le stage d'un éducateur de jeunes enfants, effectué par Romain sur 9 mois depuis octobre 2021 est venu étoffer notre équipe et nous a convaincu de l'utilité de la renforcer, notamment pour me soulager des missions qui sont les miennes au niveau de la Fédération des Relais Enfants Parents Internationale. Nous avons donc œuvré avec **Lyliane Peisson**, vice-présidente, à obtenir les soutiens financiers pour la création d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants. Nous avons monté les dossiers nécessaires afin d'obtenir les finances pour cette embauche auprès de la Caf Isère et de la Fondation de France, que nous remercions pour leur confiance dans ce projet. Nous rappelons que nous sommes à ce titre, cosignataires de la charte de la parentalité publiée par le ministère des solidarités et de la santé et la direction de la cohésion sociale (Annexe 1). A la fin de son contrat d'emploi aidé, mi-août 2022, Marie Line Glapa n'a pas souhaité se réengager dans l'association et son poste est resté découvert sur 2 mois et demi. Frileusement, sans encore avoir reçu tous les fonds, nous avons commencé le recrutement. **Diane Applanat** a été embauchée en CDD le 19 septembre comme éducatrice de jeunes enfants sur 26 h/ semaine, puis nous avons recruté à mi-temps, en CDD, **Chloé Charles** le 3 novembre comme coordinatrice, qui est maintenant à temps plein fonction d'une reprise importante d'activité.

Je remercie particulièrement les membres du bureau qui ont beaucoup contribué, à mes côtés, à maintenir la continuité et le fonctionnement l'association dans cette fin de période estivale peu propice au recrutement. La prise en charge par les membres du bureau du recrutement m'a permis de maintenir l'activité, de pouvoir faire un accueil et une formation de chaque nouvelle salariée, il me semble, de qualité.

INTRODUCTION

Bilan moral

Par la présidente Martine Noally

Du côté des bénévoles, trois bénévoles ont arrêté leur activité courant 2022 : Michèle Ciavatti, Nina Marinelli et Line Agreil, nous les remercions pour leur participation. Les contacts et l'arrivée de nouveaux bénévoles s'annoncent pour 2023 et c'est avec plaisir que nous les accueillons.

Le conseil d'administration, au fil des années est de plus en plus actif se réunit mensuellement, avec une participation très régulière de ses membres, mais demande toujours à être renforcé pour une meilleure division et répartition de ses tâches.

Du côté de l'action, cette année s'est traduite par une reprise d'activité que nous avons plus particulièrement ressentie sur la fin de l'année et qui se confirme début 2023.

- En plus de la poursuite des accompagnements, nous avons pu reprendre les activités de groupe diversifiées autour de la parentalité dans trois centres pénitentiaires.
- L'activité des sortants s'est poursuivie.
- Nous avons signé une convention de partenariat avec le centre pénitentiaire d'Aiton qui officialise et renforce notre intervention en Savoie, intervention déjà existante depuis de nombreuses années, et une convention est en cours avec la maison d'arrêt de Chambéry.
- Nous maintenons un partenariat pour les journées nationales des prisons pris en charge par **Rose Diblio**, des échanges et des projets autour de la parentalité avec les associations intervenantes dans certains établissements pénitentiaires.
- Nous avons renforcé les actions de formation. Les salariés comme les bénévoles ont pu participer à des formations en visio avec la **FREPI** sur : « l'impact de la détention sur l'enfant, sur le parent, les émotions convoquées lors de la rencontre, l'accompagnement des ados ». Des groupes de travail en visio avec les Relais Enfants Parents ont été maintenus aussi bien sur des questions professionnelles que de pratiques et d'éthique. Nous avons participé aux réunions, travaux et conférences proposés par la CAF Isère, la Métropole autour de la parentalité et des violences intrafamiliales.
- Nous avons été informés, fin 2022, du projet de restructuration des locaux de la Maison des Habitants George Sand par la municipalité et ainsi de la nécessité de trouver assez rapidement un autre lieu d'hébergement pour l'association. Des propositions municipales sont en cours et nous sommes en attente de pouvoir étudier celles-ci et vérifier si elles correspondent au besoin de notre public et de nos salariés. C'est bien sûr à regret que nous nous allons devoir quitter la Maison des Habitants « George Sand », où la localisation du Replsère avait tout son sens par rapport à notre public et au niveau du partenariat qui s'est construit entre l'association et les professionnels de la MDH autour de la parentalité. Nous les remercions pour leur accueil, leur aide, et tous les échanges professionnels, humains et chaleureux que nous avons pu avoir avec eux au cours de ces 5 années.
- Notre objectif de pérennisation de l'association se poursuivant, nous avons fait une première avancée, qui mérite d'être continuée pour que l'association ait une assise sécurisée dans son fonctionnement et son financement. A ce titre nous remercions les salariées, ceux qui nous soutiennent, tous les bénévoles, les partenaires acteurs et financiers sans qui la réalisation de notre mission auprès de l'enfant ne pourrait se réaliser.
- Nos deux salariées se sont mises très vite au travail pour découvrir un monde carcéral pas connu et avancer rapidement dans la reprise des activités et des tâches administratives, ce qui leur permet de présenter un bilan d'activité 2022 complet pour une année qu'elles ont pris en route.

INTRODUCTION

Rappel de l'éthique du REPIsère

Association faite **pour les enfants** qui ont un parent incarcéré pour le maintien du lien dans le droit, le souhait et l'intérêt de chaque enfant qui en fait la demande.

Travail autour de la parentalité dans l'intérêt d'un enfant. Ceci implique 3 accompagnements :

- Celui de l'**enfant** : écoute de l'enfant, de ses besoins et souhaits pour décider de l'accompagnement adapté pour une reprise du lien en douceur, dans le temps qui est le sien, en détention ou non.
- Celui du **parent incarcéré**, afin qu'il retrouve sa place de parent auprès de son enfant.
- Celui de **ceux qui au quotidien ont la garde de l'enfant**.

La détention, est un moment de travail qui permet d'apaiser les liens familiaux, un espace de séparation qui permet la réflexion de chaque côté autour de l'enfant et est une aide essentielle à la prévention de la récidive.

Nous accueillons et étudions toutes les demandes, sans distinction.



INTRODUCTION

Rappel de l'éthique du REPIsère



Site web :
<http://rep-isere.org>

Notre action s'effectue tout du long avec nos divers partenaires :

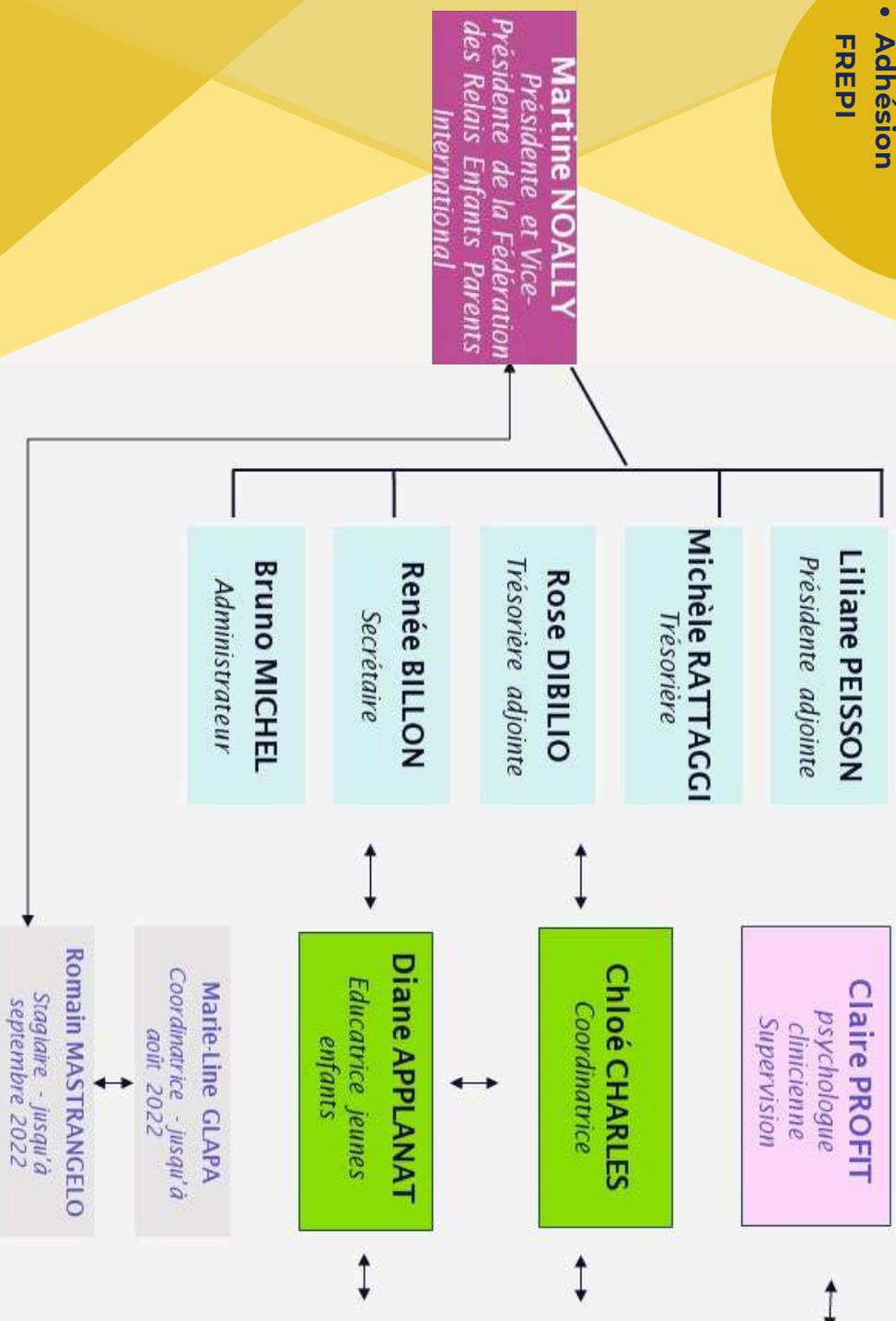
- services pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP),
- services sociaux / éducatifs,
- défenseur des droits,
- avocats,
- juges,
- services judiciaires
- et autres associations.

Nos partenariats avec les diverses instances nous facilitent la tâche, et leur confiance en notre action nous permet d'avancer au mieux dans les situations.

Témoignage du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Varcès : *"Convaincus de l'importance de l'objectif du maintien des liens familiaux pour les personnes incarcérées et leurs proches, les personnels du SPIP considèrent le REPI comme un partenaire privilégié en la matière. A travers son rôle de médiation, la mise en place de rencontres encadrées et apaisées entre les pères et leurs enfants au parloir ou encore l'organisation d'ateliers thématiques impliquant activement les pères en détention, le Relais œuvre pleinement dans le sens de la préservation du lien père-enfant, du respect des droits parentaux et de l'intérêt de l'enfant."*

- 3 membres d'Honneur
- 9 donateurs
- 17 adhérents
- Adhésion FREPI

ADMINISTRATEUR·ICES



ACCOMPAGNANT·ES



Activités 2022

3 Activités majeures en 2022



Traitement des demandes



Entretiens individuels



Accompagnements des enfants



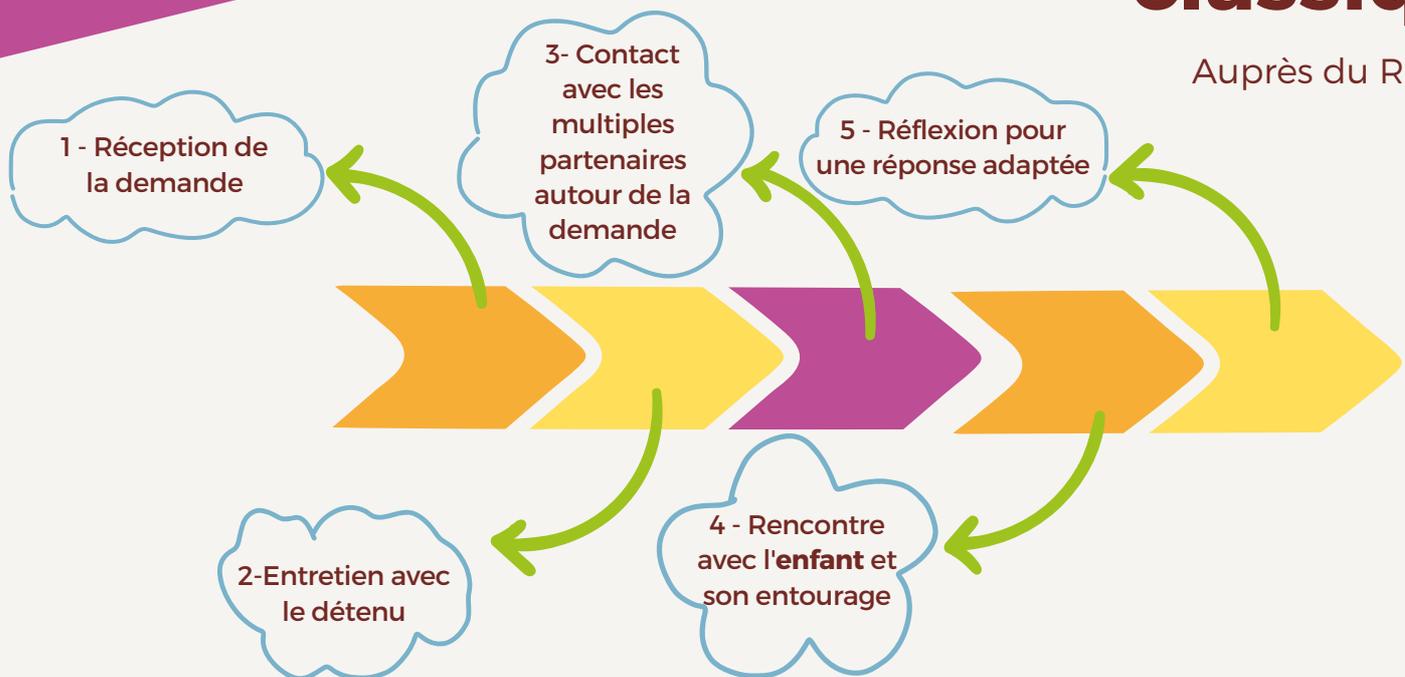
Ateliers en centres pénitentiaires



Sorties de détention

La démarche classique

Auprès du REPIsère



1 - La demande peut arriver de diverses façons : demande du papa via CPIP, courrier, parent hébergeant, associations, défenseur des droits, avocats, services sociaux /éducatifs, etc.

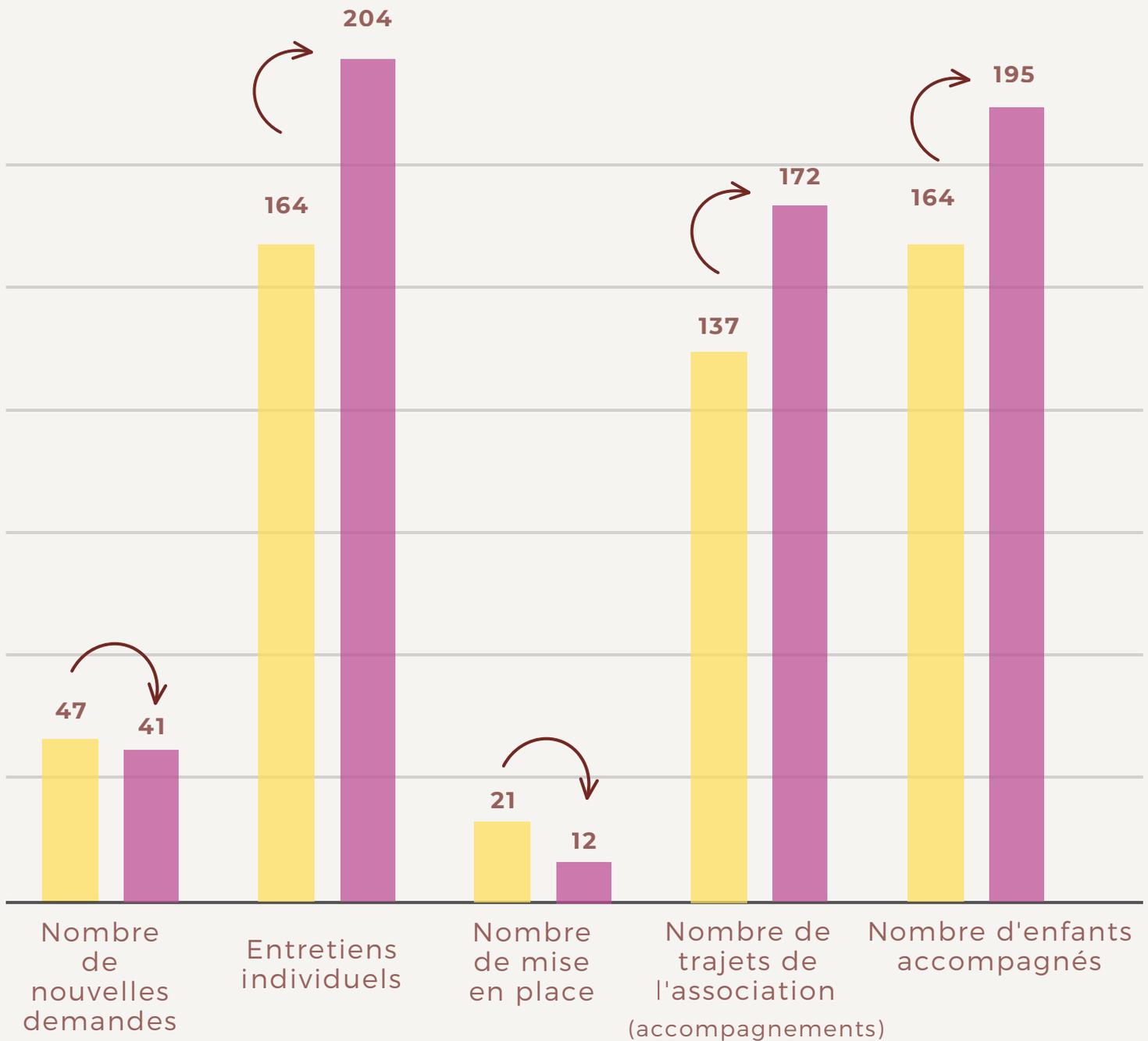
2 - Il est essentiel d'avoir l'accord des deux parents pour la démarche même si l'intérêt premier reste celui de l'enfant.

4 - Le travail auprès des familles et services peut être plus ou moins conséquent en fonction des parcours de vie.

5 - Finalement, nous traitons la demande au mieux dans le respect des besoins et des limites de chacun (enfants et parents, mais également services, bénévoles, centres pénitentiaires...).

Bilan de l'activité d'accompagnement en détention

Comparatif 2021 / 2022

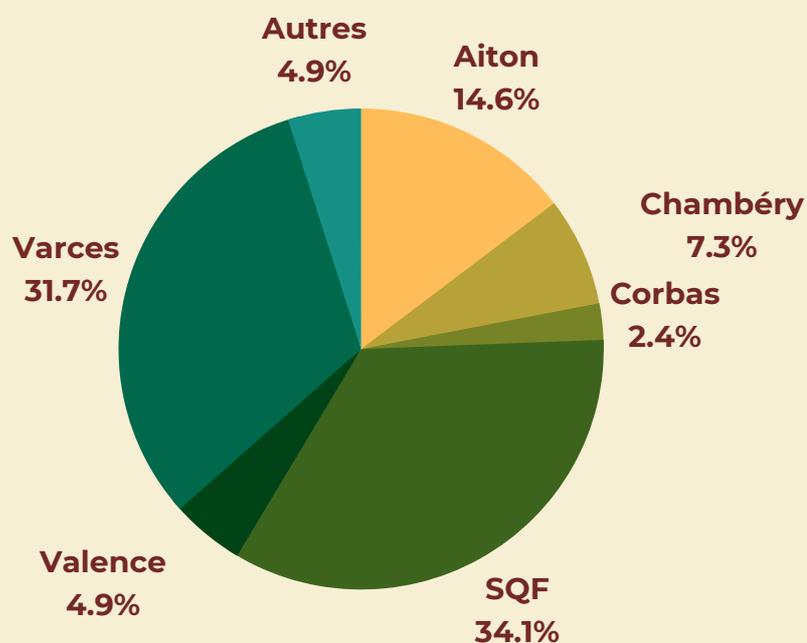


STATISTIQUES

2022 

NOUVELLES DEMANDES

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	6	6
Chambéry	1	3
Corbas	2	1
Roanne	0	0
SQF	15	14
Valence	0	2
Varces	22	13
Autres	1	2
Total	47	41



-12,7%

*Cette diminution se comprend mieux lorsque l'on sait qu'en 2021, **5** situations concernaient le même papa, mais des enfants et familles différentes.*

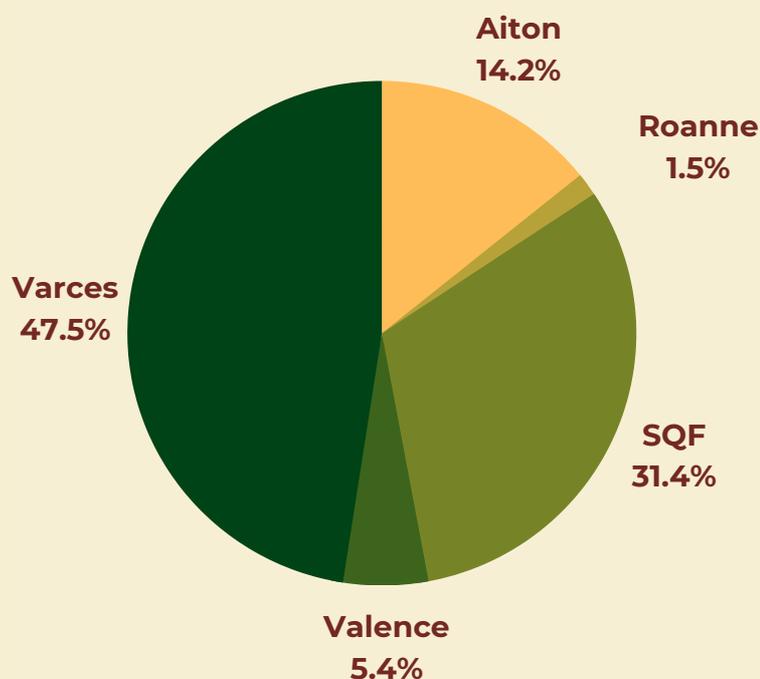
Le chiffre de nouvelles demandes est donc en réalité très similaire entre 2021 et 2022.

STATISTIQUES

2022 

ENTRETIENS

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	9	29
Chambéry	1	0
Corbas	2	0
Roanne	2	3
SQF	42	64
Valence	8	11
Varces	100	97
Autres	0	0
Total	164	204



+ 24%

En 2022, l'accueil d'un stagiaire puis l'embauche d'une éducatrice de jeunes enfants a permis de réaliser plus d'entretiens que l'an passé et d'assurer un suivi plus complet des situations.



Accompagnements en 2022

En détention

195

En téléphonie

5

En extérieur

26

Nombre total d'enfants concernés

226

*Le même enfant peut être accompagné plusieurs fois dans l'année, en détention, en visio et en extérieur

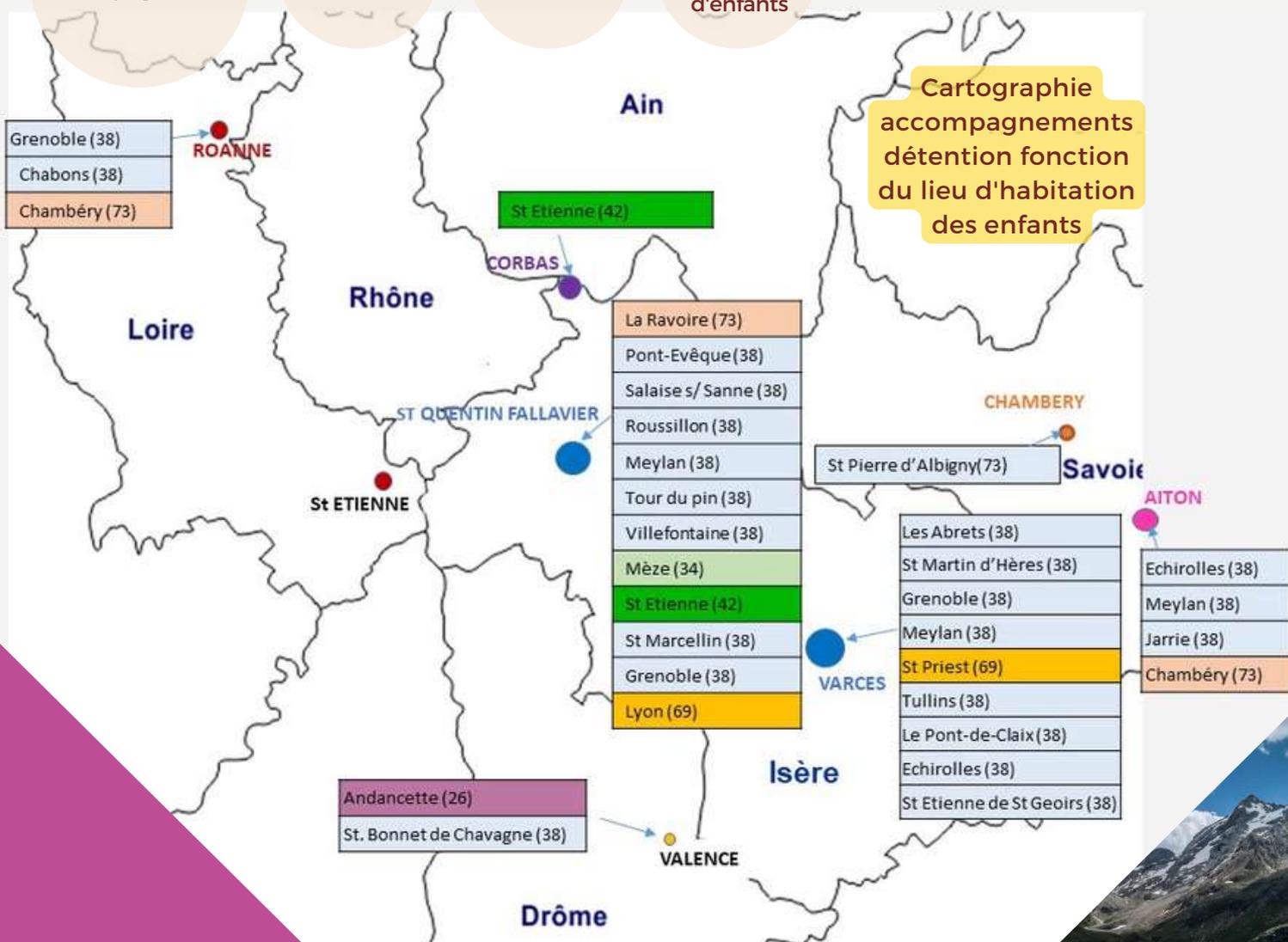
Accompagnements détention
26 664 kilomètres

172
déplacements pour accompagnement

31
familles

45
enfants

195
visites d'enfants



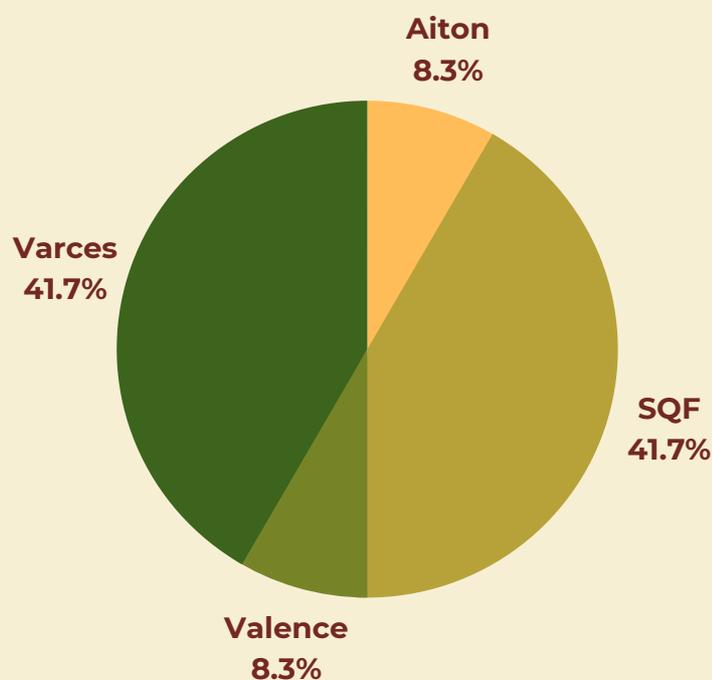
Les enfants, particulièrement hors département, sont souvent amenés par les familles, à leur demande, directement sur les CP

STATISTIQUES

2022 

MISE EN PLACE ACCOMPAGNEMENTS

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	2	1
Chambéry	1	0
Corbas	2	0
Roanne	1	0
SQF	7	5
Valence	0	1
Varces	7	5
Saint-Etienne	1	0
Total	21	12



- 43%

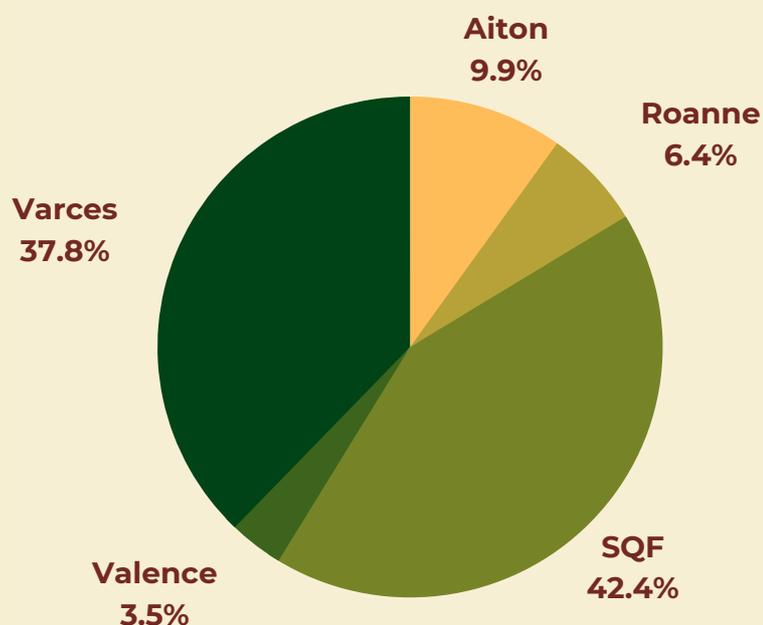
En 2021, la fin des restrictions Covid a permis la mise en place de nombreux accompagnements en attente depuis 2020. L'année 2022 a marqué le début du rééquilibrage.

STATISTIQUES

2022 

DÉPLACEMENT ACCOMPAGNEMENT EN DÉTENTION

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	30	17
Chambéry	1	0
Corbas	8	0
Roanne	10	11
SQF	13	73
Valence	1	6
Varces	74	65
Autres	0	0
Total	137	172



+ 25%

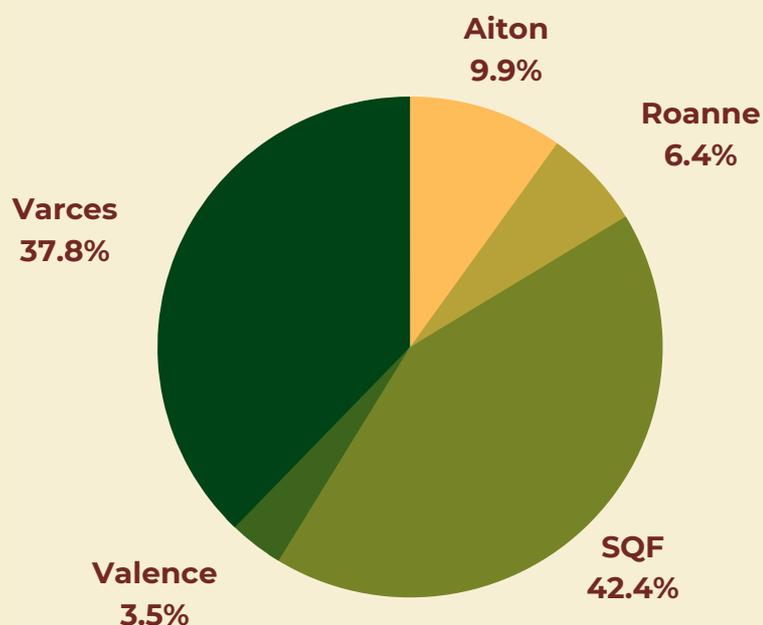
En 2022, l'accueil d'un stagiaire puis l'embauche d'une éducatrice de jeunes enfants a permis de suivre plus de situations et de programmer plus facilement les accompagnements.

STATISTIQUES

2022 

NOMBRE ACCOMPAGNEMENTS

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	31	20
Chambéry	3	0
Corbas	9	0
Roanne	16	11
SQF	20	87
Valence	1	6
Varces	84	71
Autres	0	0
Total	164	195



+ 19%

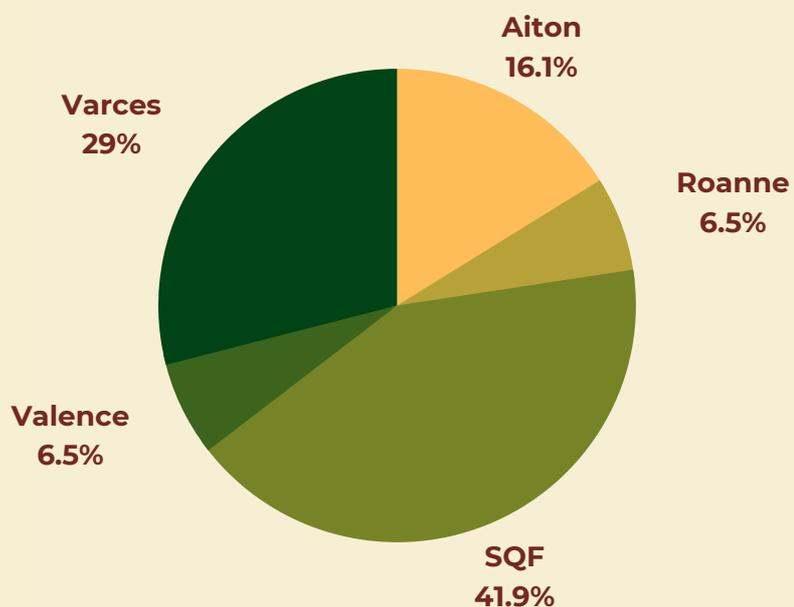
En 2022, il y a eu plus d'accompagnements car beaucoup de bébés ont été accompagnés, qu'ils soient nés juste avant ou pendant la détention (3 bébés en 2022), pour qu'ils puissent se séparer de la maman et connaître le papa.

STATISTIQUES

2022 

NOMBRE SITUATIONS ACCOMPAGNÉES

Centre pénitentiaire	2021	2022
Aiton	4	4
Chambéry	1	0
Corbas	2	0
Roanne	3	3
SQF	1	13
Valence	9	2
Varces	1	9
Autres	10	0
Total	31	31



Stabilité

En 2022, nous avons accompagné 31 familles, soit exactement le même nombre qu'en 2021.

Nous avons suivi 65 situations au total.



Récapitulatif 2022

Centres Pénitentiaires SAVOIE



AITON :

Entretiens individuels Enfants bénéficiaires

6

29

1

5

4

Nouvelles demandes

Mise en place
accompagnements

Familles
bénéficiaires



Total : 17 déplacements pour 20 visites d'enfants

CHAMBÉRY :

3

Nouvelles demandes

En 2022, un nouveau partenariat officiel a vu le jour avec les établissements de Savoie.

Centres Pénitentiaires RHÔNE



CORBAS :

1

Nouvelles demandes

Centres Pénitentiaires LOIRE



ROANNE :

Entretiens individuels Enfants bénéficiaires

0

3

0

4

3

Nouvelles demandes

Mise en place
accompagnements

Familles bénéficiaires



Total : 11 déplacements pour 11 visites d'enfants





Récapitulatif 2022

Centres Pénitentiaires ISÈRE



SAINT-QUENTIN FALLAVIER :



Total : **73** déplacements pour **87** visites d'enfants

VARCES :



Total : **65** déplacements pour **71** visites d'enfants

Centres Pénitentiaires DRÔME



VALENCE :



Total : **6** déplacements pour **6** visites d'enfants





Ateliers cartes

3 centres pénitentiaires



73

Nombre de cartes réalisées

Il n'y a parfois qu'une carte par famille

46



Nombre de papas

La majorité ne sont pas connus du REPIsère

87



Nombre d'enfants

Il peut y avoir plusieurs enfants par famille

Les ateliers cartes mis en place par le REPIsère permettent aux papas de surprendre leurs enfants en leur envoyant un bricolage personnalisé. C'est également l'occasion pour les papas de discuter de parentalité avec les bénévoles qui les encadrent et d'évoquer les questions qu'ils peuvent se poser sur leur rôle de parent en étant incarcéré.

En 2022, le partenariat avec Aiton a signé le début des ateliers dans ce centre pénitentiaire.

2 ateliers cartes centre pénitentiaire **AITON**



Nombre de papas

9



Nombre de familles concernées

9



Nombre d'enfants

15



Nombre de retours d'enfants

2



Nombre de cartes réalisées

15



Nombre de cartes envoyées

12



Ateliers cartes

3 centres pénitentiaires

7 ateliers cartes centre pénitentiaire **VARCES**



Nombre de papas

13



Nombre de familles concernées

12



Nombre d'enfants

19



Nombre de retours d'enfants

0



Nombre de cartes réalisées

18



Nombre de cartes envoyées

12

5 ateliers cartes centre pénitentiaire **SQF**



Nombre de papas

24



Nombre de familles concernées

24



Nombre d'enfants

53



Nombre de retours d'enfants

0



Nombre de cartes réalisées

40



Nombre de cartes envoyées

36



Les cartes réalisées



Retour d'une maman, Mme. S : "Un petit mot pour vous remercier de votre attention envers mon mari et mon fils pour la fabrication de la carte. Cet atelier créatif est une bonne idée et réchauffe mon coeur, je sais qu'il a réchauffé aussi le coeur de mon mari qui est malheureusement loin de son fils. Notre fils n'a que 1 an, mais il était ravi de voir une photo de son papa. Alors merci pour votre geste et générosité envers ces détenus."



Animation enfant papa



Le 20 décembre 2022, le Relais Enfants Parents Isère organisait avec Totem et la Croix Rouge un **goûter "enfants-papa"** à Saint-Quentin-Fallavier. Les associations avaient fourni le goûter et ramener des jeux pour que chacun ait le choix de s'amuser comme il le souhaitait. La Croix Rouge avait également apporté des cadeaux de Noël pour les enfants, et le REPlsère des bricolages à colorier entre enfants et papas. Les papas ont installé le goûter et choisi les activités à faire avec leurs enfants. Nous avons pu les prendre en photos polaroids pour que chacun reparte avec un souvenir. Au total, **9 papas et 13 enfants** ont pu y participer.

Sortants

27
déplacements

19
familles

25
enfants

26
passages
d'enfants

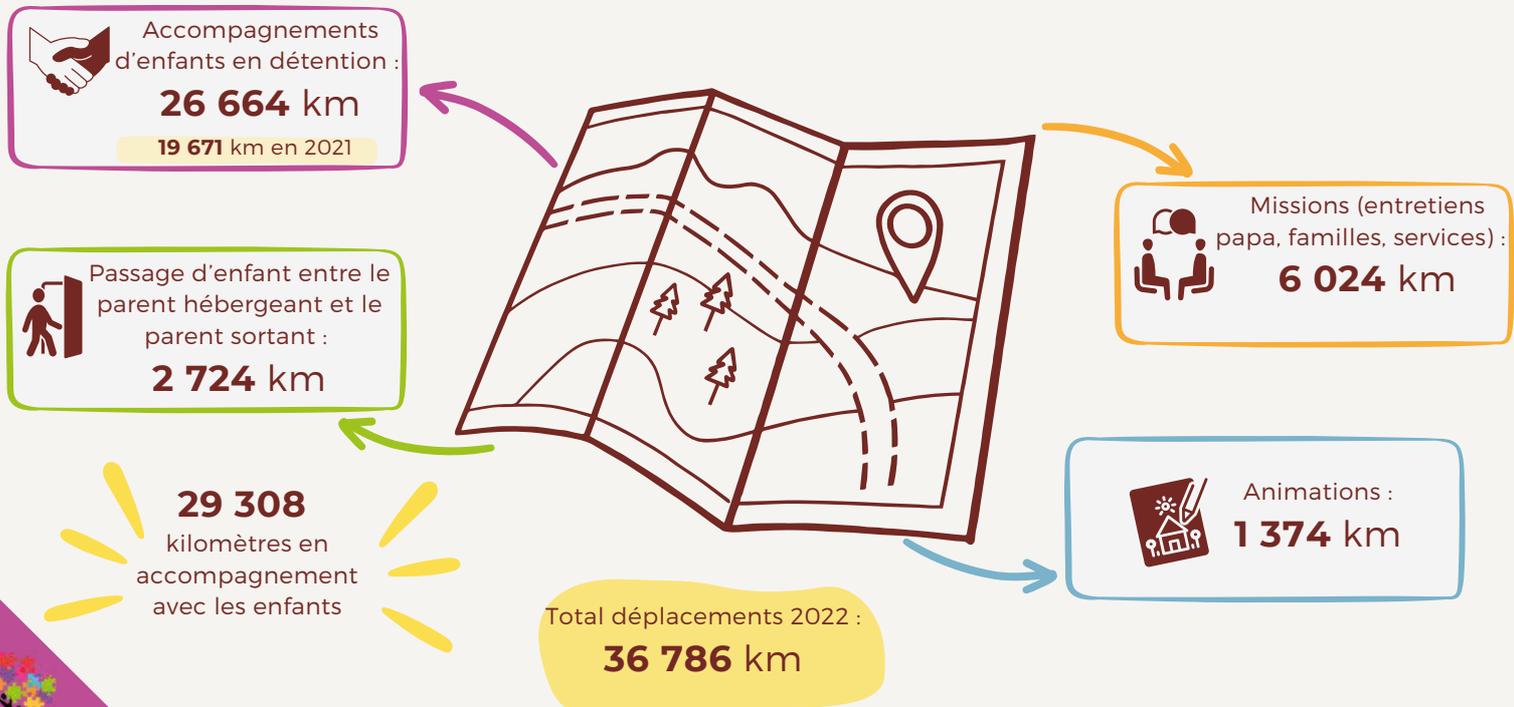


- Accompagner les permissions de sortie autour de la parentalité avec autorisation du JAP (juge d'application des peines)
- Accompagner des enfants en tant que tiers nécessaire pour le passage des enfants dans l'attente des décisions de justice
- Accompagnement de la parentalité dans ces périodes d'attente et de transition.

L'accompagnement des papas sortants fait aussi partie intégrante des missions du Relais Enfants Parents Isère. En effet, il nous est essentiel de continuer à accompagner ceux qui en font la demande dans la transition qui est la leur et celle de leurs enfants, afin de pouvoir apaiser les inquiétudes de chacun et de leur permettre de trouver le rythme le plus adapté à leurs besoin, tout en les sécurisant par notre présence. Ils jouent aussi un rôle clé dans la prévention de la récidive.

Les kilomètres effectués en 2022

Le REPI nécessite des déplacements fréquents pour mener à bien son action et notamment pour les accompagnements. Notre activité implique des déplacements en voiture, il ne peut être fait autrement car les centres pénitentiaires ne sont pas desservis par les transports en commun pour toutes les communes que nous suivons. Le nombre de kilomètres témoigne de l'engagement forts des bénévoles. Nous mettons néanmoins en œuvre tout ce qui est possible pour réduire notre empreinte écologique en combinant les diverses activités lorsque cela est possible, permettant ainsi le covoiturage.

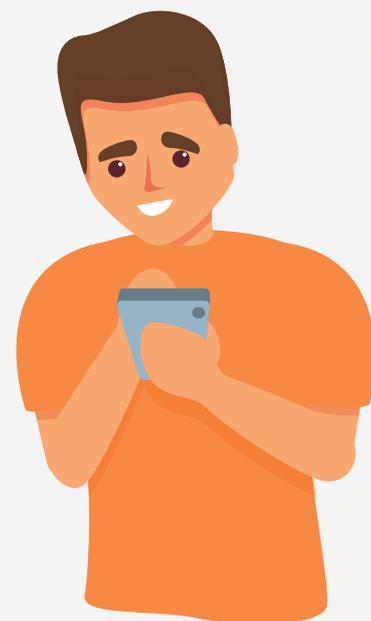


« Témoignages

Cette année, nous avons réalisé un podcast afin de montrer la vision du relais par toutes les personnes participant à son action (bénévoles, enfants, parents hébergeants, parents incarcérés, partenaires). Nous avons reçu de nombreux témoignages. Ci-dessous, la parole de papas que nous avons accompagnés.



Monsieur R : « Incarcéré depuis plus de 8 ans, j'ai bénéficié du soutien du REPI, au-delà du rôle qui était le vôtre de l'accompagnement des enfants en milieu carcéral, l'association a su s'adapter à des situations particulières en continuant l'accompagnement. J'étais incarcéré à Saint-Quentin Fallavier dans l'Isère, en 2019 mon fils a déménagé dans un autre département qui est l'Ardèche. Ne pouvant plus venir au parloir, l'association s'est déplacée dans un autre département pour que mon fils et moi puissions effectués des vidéoconférences. Sur la période notamment du Covid où les accès parloirs étaient impossible. Ça a été une période difficile à passer mais on a pu le faire grâce à l'association. J'ai également eu un accompagnement complet autour de la parentalité car j'ai bénéficié de permissions de sortie, notamment pour une journée, pour rencontrer les éducateurs de mon fils. Cette permission a été possible grâce à la prise en charge depuis le centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier où Madame Noally est venue me chercher et m'a ramené en fin de journée, prenant la responsabilité de la prise en charge de cette permission. Mais cela a aussi été beaucoup de rendez-vous et de visites régulières en parloir avec des échanges pluriels autour de la parentalité, de l'enfance, un soutien psychologique avec des discussions et des échanges d'expérience et des pistes de réflexions permettant parfois la prise de conscience, le lâcher prise mais aussi l'apaisement face à des situations difficiles. Je ne pense pas avoir résumé toute l'aide qui m'a été apporté dans ces quelques lignes ».



Monsieur Y : "Mon vécu avec l'association : J'ai bénéficié d'accompagnements de mes enfants, cela a été une grande aide pour tenir la détention moralement et psychologiquement pour moi face au manque de mes enfants et d'une grande aide vis-à-vis de mes ex compagnes avec qui je ne m'entendais pas, le REPI étant un intermédiaire entre les deux. En extérieur, après ma sortie de détention, hors du département, ce qui m'a beaucoup marqué, beaucoup touché et qui a été le plus bénéfique pour moi est la poursuite de cet accompagnement dans ce temps d'attente, extrêmement long avant le jugement pour les enfants au juge des affaires familiales. Heureusement qu'ils étaient là ! Cet accompagnement en extérieur a été un plus qui m'a beaucoup aidé car ils ne m'ont pas oublié, je suis et ils sont restés en contact avec moi, pris des nouvelles en extérieur, pour voir comment cela avançait pour moi. Ils ont pu rester en contact avec les enfants et les mamans, mettre en place dans cette attente, des échanges de nouvelles, des appels téléphoniques et transmettre les cadeaux que je leur ai remis pour les enfants ce qui m'a soulagé, apaisé et j'ai pu ainsi rester un peu en contact avec eux les voir et garder un petit lien avec eux. Merci à toute l'équipe".

Objectifs 2023



Formations

En 2022, la FREPI a proposé de nombreuses formations et groupe de travail auxquels nos bénévoles et salariés ont massivement participé.

En 2023 nous souhaitons toujours soutenir les projets de formation de tous les acteurs de l'association.



Poursuite ateliers cartes

Avec environ 1 atelier par mois à Varcès et Saint-Quentin-Fallavier et 1 tous les deux mois à Aiton prévus pour 2023, l'activité carte ne faiblit pas.



Animations enfants - papas

En 2023, nous prévoyons des animations "enfants-papas" régulières dont une activité "fête des parents" en juin.



Demande de financement ateliers

Pour 2023, nous pensons soumettre des demandes de financement pour plusieurs types d'ateliers en présence des enfants. Ex : ateliers peinture et lecture.

CONCLUSION

En 2023 nous souhaitons poursuivre nos partenariats et nos activités. Nous remercions grandement nos partenaires et financeurs pour leur confiance et leur soutien.



CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents

: les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité **que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.